

Charte du chapitre francophone de la communauté AI4LAM

Mai 2022

Cette charte présente la manière dont le chapitre francophone s'inscrit au sein de la communauté AI4LAM, elle en précise les objectifs, les valeurs et l'organisation pratique. Elle a été élaborée par un petit groupe de personnes francophones issues des GLAM (bibliothèques, archives, musées, galeries) et retravaillée ensuite lors d'une première réunion plénière le 14 juin 2022.

1. Objectifs du chapitre

Qu'est-ce qu'AI4LAM ?

[AI4LAM](#) est une communauté mondiale informelle visant à permettre les échanges et le partage d'expériences sur les questions liées à l'intelligence artificielle.

Créée en 2018, elle s'inspire de l'organisation mise en place autour de [IIIF](#).

Son secrétariat est assuré par les 5 institutions fondatrices :

- [National Library of Norway](#)
- [Stanford University Libraries](#)
- [Bibliothèque nationale de France](#)
- [Smithsonian Institution](#)
- [British Library](#)

Les membres d'AI4LAM peuvent être des institutions comme des personnes physiques ; pour rejoindre la communauté, il suffit de s'inscrire aux canaux de communication et de participer.

AI4LAM étant très jeune, son modèle d'organisation (secrétariat, conférence annuelle, groupes de travail) est susceptible d'évoluer.

Elle compte actuellement 4 [groupes de travail](#) : sur les métadonnées, les enjeux de l'IA, la formation, et la constitution d'un répertoire commun.

Elle a organisé [3 conférences internationales](#) en 2018, 2019 et 2021. Cette dernière a eu lieu à Paris. Une prochaine conférence est actuellement en cours de programmation.

Qu'est-ce qu'un chapitre dans AI4LAM ?

La communauté a prévu la possibilité de [créer des chapitres](#).

Il n'en existe actuellement qu'un seul, dédié à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande ([AUNZ AI4LAM Chapter - Charter.pdf](#)) : il vise à faciliter l'implication des membres de ces régions du monde, laquelle se heurte parfois à des problématiques de fuseaux horaires lors des rassemblement internationaux.

Les modalités de création d'un chapitre sont simples. En voici les principales règles :

- Un chapitre est établi pour une durée d'un an renouvelable sous réserve de la transmission d'un court rapport d'activité annuel et de la charte mise à jour.
- Ses membres peuvent être des personnes de tous statuts, dans la mesure où elles ont les compétences, réseaux, intérêts nécessaires et la volonté de contribuer. Les organisations publiques peuvent aussi être membres (mais pas les organismes de droit privé)
- AI4LAM ne finance pas les chapitres.
- Tout chapitre doit se doter d'une **charte écrite** définissant au minimum :
 -

En guise d'exemple, la [charte du chapitre de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande](#) peut être consultée.

- Les résultats écrits des travaux du chapitre doivent être publiés sur le site web d'AI4LAM sous licence libre (famille des licences CC).

La charte et la liste des membres initiaux doivent être envoyés au secrétariat de AI4LAM afin que la création du chapitre soit validée.

Un chapitre peut utiliser les canaux d'AI4LAM pour annoncer ses événements et diffuser ses résultats : Slack, liste ai4lam, répertoire...

Pourquoi créer un chapitre francophone AI4LAM?

Il s'agit de contribuer à étendre et à consolider les principes de la communauté AI4LAM (créer un espace de dialogue, d'information, et de partage de compétences au sein duquel se rassemblent des professionnels issus d'institutions et de secteurs divers) en s'intéressant aux enjeux spécifiques de la communauté francophone au sein des GLAM :

- **s'affranchir autant que possible des limites sectorielles ou statutaires pour ouvrir les perspectives de travail**
À travers les nombreux projets qu'ils mènent dans les domaines liés au numérique, les bibliothèques, les archives, les musées, les chercheurs en sciences humaines et sociales, ou encore les ingénieurs ont pu vérifier à la fois le manque de pertinence d'une approche strictement sectorielle ou statutaire, et la prégnance de cette approche au quotidien, qui s'avère parfois source d'obstacles. Il semble essentiel de donner aux professionnels des institutions culturelles la possibilité de se rencontrer sur des questions comme l'océrisation des fichiers, des inventaires, des manuscrits ; la reconnaissance des entités nommées ; l'indexation du contenu de documents graphiques ou audiovisuels, etc.
- **faciliter l'intégration des membres francophones au sein de la communauté AI4LAM en levant l'obstacle linguistique que peut représenter un usage systématique de l'anglais, pour mieux prendre en considération les spécificités et les attentes d'une IA francophone.**
Lire et parler l'anglais peut être un problème ou du moins être vécu comme un obstacle supplémentaire dans la recherche d'informations ou de partenaires, dans la conduite et la réalisation de projet en général. En outre, la dimension linguistique est

une dimension très présente dans les projets outillés par l'IA : elle mérite d'être développée en tant que telle. En contribuant à une meilleure prise en compte de l'enjeu du multilinguisme des données, des jeux de données d'entraînement et des modèles (pour ne citer qu'eux), un chapitre francophone pourra ouvrir des pistes de travail et des passerelles : partage de vocabulaires, alignements, voire lemmatisation plurilingue... Enfin, outre la technologie et les corpus, il s'agit de mieux intégrer le rôle des approches culturelles spécifiques dans l'entraînement des IA (songeons aux multiples interprétations sémiologiques possibles d'un motif pictural...).

- **affiner la manière de transmettre les informations au sein de la communauté AI4LAM en jouant sur la proximité : construire pour cela un espace d'échange et de partage à des échelles régionales, permettant de mieux connaître les initiatives et résultats** (données d'entraînement, modèles, IA, données produites) **comparables avec ses propres besoins, qui ont toute chance d'être relativement proches géographiquement.**

Pour chaque membre de la communauté, l'enjeu est d'identifier, dans son propre espace géographique et linguistique, les institutions, équipes de recherche, entreprises que son propre projet intéresserait. Par exemple, dans les services d'archives français, on trouve les mêmes catégories d'archives d'un service à un autre, issus des mêmes types d'activités ; ces archives sont globalement traitées de la même manière et sont consultées par des usagers ayant les mêmes profils ou besoins ; ce qui a été produit par l'une de ces institutions a donc des chances d'être utile à une autre. La création d'un répertoire au sein d'AI4LAM est très inspirante de ce point de vue.

- **consolider, renforcer les projets en cours et à venir grâce à une coordination accrue des initiatives, grâce au rapprochement d'idées éparses ; faciliter les partenariats, mieux mutualiser les moyens, les environnements, les compétences.**

Il ne s'agit pas seulement de faire connaître ce qui se fait ; il s'agit de fédérer les forces à l'œuvre, de partager les expériences, et de développer des formes de solidarité et d'interaction entre institutions soumises à des tutelles différentes, entre acteurs, etc.

Cette logique identifiée dans les points précédents concerne les projets, mais également **les domaines de la formation, du financement, de la veille, de la méthodologie de gestion de projet...** Là encore, un chapitre francophone constituerait un relais de proximité auprès de la communauté AI4LAM, une chambre d'écho mettant en contact les uns avec les autres des acteurs les plus susceptibles de travailler ensemble.

2. Ethique, valeurs du chapitre

Le chapitre travaillera dans le respect des principes suivants :

- défense de la francophonie pour rendre plus visibles, à l'échelle internationale, les actions de la sphère francophone
- bienveillance, respect mutuel
- ouverture (faire en sorte que tout le monde puisse se sentir représenté)
 - volonté de représenter des structures diverses, connaissant des maturités différentes en matière d'intelligence artificielle, y compris des prestataires de service, et dans le respect de chacune et chacun de leurs représentants
 - capacité à accueillir sans délai quiconque s'intéresse au sujet, y est engagé, a envie de s'impliquer
- volonté de mobiliser l'intelligence collective pour favoriser la montée en compétences des participants au chapitre, et au-delà

Ces valeurs s'inscrivent dans les préconisations générales familières des communautés d'action internationales, par exemple les principes [FAIR](#) (trouvable, accessible, interopérable, réutilisable), FAITER (Équité, Responsabilité, Interprétabilité, Transparence, Éthique), principes de CARE (Bénéfice collectif, Capacité de contrôle, Responsabilité, Éthique), notions qui sont évoquées ici à [l'Unesco](#) ou [ici](#) au conseil de l'Europe.

Des définitions de ces principes sont par ailleurs disponibles en anglais :

- FAIR principles - Findable, Accessible, Interoperable, Reuseable.
(<https://www.go-fair.org/fair-principles/>)
- FAITER principles - Fairness, Accountability, Interpretability, Transparency, Ethics, Responsibility (<https://link.springer.com/article/10.1007/s11948-019-00165-5>)
- CARE principles for indigenous data governance - Collective benefit, Ability to control, Responsibility, Ethics (<https://www.gida-global.org/care>)

L'intelligence artificielle soulève en elle-même des questions éthiques qui pourront faire l'objet d'échanges au sein de la communauté AI4LAM, dans le chapitre francophone et au-delà (par exemple, dans le sens de la production de modèles et jeux de données conformes aux principes [FAIR](#) - Trouvable, Accessible, Interopérable, Réutilisable).

3. Organisation

A l'image d'AI4LAM, le chapitre français est un ensemble de bonnes volontés souhaitant porter collectivement ces sujets. Il s'agit donc de traduire localement ces principes. Afin d'animer le chapitre français un secrétariat sera créé, dont les membres coordonneront les travaux en cours et participeront à l'administration des outils du chapitre. Les membres du secrétariat seront désignés pour ce qui est de l'année 2022, puis élus à partir de 2023, pour une durée d'un an renouvelable. En outre, des groupes de travail pourront être créés pour travailler à la réalisation des objectifs du chapitre. Ces groupes de travail auront un coordinateur/pilote chargé de relayer les travaux dans les outils du chapitre en lien avec le secrétariat.

Gouvernance

Secrétariat

Proposition pour 2022 :

- Florence Clavaud (Lab des Archives nationales)
- Antoine Courtin (EPMO)
- Luc Bellier (Université Paris-Saclay)

Responsabilités :

- initiative en cas d'organisation d'événements
- liaison avec l'administration/la communauté ai4lam ; représenter le chapitre au sein de la communauté ai4lam et rendre compte du travail du chapitre au sein de la communauté
- outils de communication (page web d'ai4lam...)
- assurer une coordination générale, et prioriser les actions envisagées
- être présent aux réunions du chapitre et en garantir l'édition et la diffusion de comptes rendus

Le secrétariat et les pilotes des groupes de travail se réuniront autant que de besoin pour faire le point, *a minima* une fois par an.

Animation des groupes de travail

L'animation sera idéalement assurée par plusieurs personnes (binôme, trinôme) selon les disponibilités et la thématique du groupe.

Pourront par exemple être mobilisés en 2022 :

- Florence Clavaud (Lab des Archives nationales)
- Antoine Courtin (EPMO)
- Céline Leclaire (BnF)
- Pauline Charbonnier (Lab des Archives nationales)
- Luc Bellier (Université Paris-Saclay)

Toute personne qui le souhaite peut s'impliquer dans un groupe et se porter volontaire pour le co-animer.

Les membres des différents groupes auront en particulier à cœur d'identifier, voire de traduire en français les ressources fondamentales sur leurs sujets (méthodologie, listes de bonnes pratiques, états de l'art, chartes, cas d'usage, etc.).

4. Programme prévisionnel pour 2022

Rencontres, conférences

- Deux ou trois rencontres de type webinaire en 2022 (sur le modèle des community calls d'AI4LAM, durant lesquels 2 à 3 personnes interviennent pour présenter un projet) autour de sujets à définir, par exemple :
 - la stratégie de quelques institutions en matière d'intelligence artificielle (par exemple, la Bibliothèque nationale de France)
 - retours d'expérience sur des formations suivies
- Un événement de plus grande ampleur adossé à la prochaine conférence "Fantastiques futurs" (2023)

Autres actions et thématiques de travail possibles

- recensement des projets francophones (et des appels à projets, en particulier supposant des partenariats)
- recensement des modèles d'entraînement, des corpus d'apprentissage (jeux de données...), des plates-formes existant dans le monde francophone, etc.
- formation (recensement des formations existantes et des besoins qui s'expriment)
- éthique
- etc.